

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Mardi 4 avril 2017 à 19 heures** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire,
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2017,
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :
 1. Demande de la société SUEZ RR IWS Minerals France d'exploiter une unité de stockage de déchets inertes / Avis au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.
 2. Vente d'un ensemble immobilier communal situé rue de Verdun.
 3. Travaux de réhabilitation d'un bâtiment en locaux des services techniques / Avenant n°1 au lot 2 « gros œuvre » du marché public.
 4. Mise en conformité des bâtiments communaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite / Demande de subvention.
 5. Sécurisation des écoles publiques et de bâtiments communaux / Demande de subvention.
 6. Dotation de solidarité urbaine 2016 / Rapport d'utilisation.
 7. Compte administratif 2016 / Compte de gestion du budget principal exercice 2016.
 8. Affectation du résultat 2016 / Compte administratif / Compte de gestion.
 9. Budget primitif 2017.
 10. Fixation des taux des taxes directes locales 2017.
 11. Admissions en non-valeur.
 12. Subventions communales 2017 aux associations.
 13. Opération « Nos Quartiers d'été 2017 » / Participation de la Commune au porteur du projet, l'Association du Jeune Foyer à la Famille Nombreuse (AJFFN).
 14. Opération « Animation et vie du monde associatif 2017 » / Participation de la Commune à verser à l'association Diabolo, compte de passage.
 15. Accueils collectifs de mineurs été 2017 / Organisation générale.
 16. Conditions d'exercice des mandats locaux / Indemnités de fonction des élus.
 17. Personnel communal / Fixation des taux de promotion et règles pour les avancements de grade.

NOYELLES-GODAULT, le 27 mars 2017

Le Maire,

Jean URBANIAK

